

**Projet urbain de Lyon Gerland
Compte-rendu de l'atelier sur la ZAC des Girondins
Le 11 avril 2013 / Mission Gerland**

Elus présents :

Françoise RIVOIRE, Adjointe au maire de Lyon chargée du développement durable, de l'économie sociale et solidaire. Adjointe au maire du 7, chargée des espaces verts, de la voirie, de la propreté
Zorah AIT-MATEN, Adjointe au maire du 7, chargée de la sécurité, du logement et de l'administration générale
Jean-Marc DUCARD, Adjoint au maire du 7, chargé de l'aménagement, de l'urbanisme et du patrimoine
Karim HELAL, adjoint au maire du 7, chargé de la participation citoyenne

Intervenants :

Sébastien DONGUY, SERL (aménageur), chef de projet pour la ZAC des Girondins
Bertrand VIGNAL, Base, maître d'œuvre pour la ZAC des girondins
André ACLOQUE, Conseil de quartier de Gerland
Didier BUDIN, directeur de la Mission Gerland
Francis VOISIN, Mission Gerland

Animation :

Mathias BOURRISSOUX, association Arènes

Introduction (Jean-Marc Ducard, mairie du 7^{ème} arrondissement)

Bonsoir à tous, cet atelier s'inscrit dans la continuité de notre rencontre du 18 mars dernier, nous allons aujourd'hui travailler plus spécifiquement sur les espaces publics de la ZAC des Girondins et aborder différents volets, notamment les voiries et les aspects paysagers. Nous avons vu la dernière fois qu'il y a des notions qui sont plus difficiles que d'autres à s'approprier : les questions de densité, de hauteurs et de volumes bâtis ne sont pas évidentes à percevoir et il faut aussi se les remettre en tête. Je rappelle aussi que ce projet vise à répondre aux grands enjeux de développement de notre agglomération : offrir du logement abordable en centre-ville et répondre aux différents besoins que sont notamment l'emploi, l'accès à des services publics de qualité (transport, culture, éducation, etc.). Il est primordial d'avoir une offre qualitative pour inciter les habitants à se rapprocher du cœur de l'agglomération, de manière à limiter l'étalement urbain.

Les enjeux que nous devons traiter ne concernent donc pas seulement le quartier, compris dans son échelle micro-locale. Il faut aussi avoir une approche plus large, se questionner sur le devenir de Gerland au sein de l'agglomération pour faire en sorte que les habitants veuillent venir vivre dans notre arrondissement. Aujourd'hui, l'organisation de ce futur morceau de ville n'est pas concrètement visible, les habitants ne sont pas encore là mais il est nécessaire de se projeter dans l'avenir. Il est important que nos réflexions prennent en compte les besoins futurs, qu'ils soient sociologiques, économiques ou autre. Il est de notre responsabilité de comprendre les changements de la société pour faire de ce projet un aménagement adapté sur le long terme aux évolutions de notre agglomération.

Présentation de l'ordre du jour (association Arènes)

L'atelier de ce soir va nous permettre de prolonger les échanges du 18 mars dernier. Lors de cet atelier public, nous avons présenté le plan stratégique de développement de Gerland puis nous

avons engagé une première réflexion collective sur les secteurs Fontenay et Girondins. Nous nous trouvons maintenant dans une configuration différente puisque nous allons parler plus spécifiquement des espaces publics de la ZAC des Girondins. Les échanges que nous allons avoir au cours des prochains ateliers permettront d'enrichir la réflexion des maîtres d'œuvre, notamment pour ce qui concerne les ambiances et les usages attendus sur les différents espaces de la ZAC. L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- Présentation de la proposition élaborée par le conseil de quartier au cours de la concertation préalable à la création de la ZAC puis échanges.
- Présentation de Bertrand Vignal, de l'agence BASE (maîtrise d'œuvre des espaces publics) sur les orientations d'aménagement des espaces publics de la ZAC. Dans un premier temps on rappellera les intentions du projet, le plan de composition et le schéma de hiérarchisation des voiries puis nous marquerons un temps d'échanges. Dans un second temps BASE présentera les principes paysagers, les intentions en matière de plantations ce qui permettra d'aborder les enjeux relatifs aux ambiances et aux usages.
- Nous ferons ensuite un focus sur un espace public majeur de la ZAC, la place Fontenay, pour laquelle il nous faut réfléchir à son aménagement.
- Enfin, à la fin de la réunion, la mission Gerland fera une synthèse des échanges, pour repartager les principaux points discutés pendant la réunion et réfléchir ensemble à l'ordre du jour du prochain atelier.

La proposition élaborée par le conseil de quartier (André Acloque)

La proposition que nous avons élaborée comporte schématiquement trois grands principes :

- La ZAC des Girondins doit-être connectée avec son environnement, il doit y avoir des interactions fortes avec les activités et les lieux de résidence alentour.
- Comme affiché dans le PLU-H, le projet doit suivre un principe d'amélioration de la qualité de vie et offrir un cadre de vie durable. Même si effectivement un projet doit prendre en compte différentes échelles, il n'en reste pas moins qu'il doit avant tout répondre aux besoins des habitants déjà présents dans le quartier.
- Ce nouveau quartier doit-être vivant : il est donc important d'y trouver des commerces de proximité et de valoriser les polarités commerciales existantes ou à créer. Encore une fois, il y a déjà des choses qui se passent en bordure de la future ZAC et il faut les prendre en compte, les conforter.

Concernant les équipements, nous avons quelques propositions à faire :

Planter des services publics, notamment une école, un bureau de poste et le pôle socioculturel.

Offrir des lieux de rencontre : c'est notamment le rôle que peut avoir le pôle socioculturel, lieu qui accueillerait aussi bien les associations, que les syndicats de copropriétés lorsqu'ils font une assemblée générale par exemple, ou encore des soirées festives.

Concernant les constructions, nous pensons qu'il faut équilibrer les aménagements et faire en sorte que les espaces verts aient une place importante. Selon nous, il faudrait respecter le principe de strict équilibre : 50% d'espaces bâtis, 50% d'espaces publics. Nous souhaitons aussi que les aménagements soient de qualité, que la végétation trouve une vraie place : nous ne voulons pas des dalles en béton engazonnées mais des arbres plantés en pleine terre. De plus, nous souhaitons que les façades ne soient pas trop rapprochées les unes des autres pour préserver l'intimité et que tout le monde puisse

avoir au minimum deux heures d'ensoleillement par jour au solstice d'hiver (ce qui demanderait d'avoir selon nous une distance entre les façades égale à trois fois la hauteur de l'immeuble).

En matière d'urbanisme, nous souhaitons que soit respecté un style homogène pour toutes les façades, mais que des ruptures puissent être ménagées pour rompre la monotonie. Il faudrait aussi placer les immeubles les plus hauts au meilleur endroit visuellement, c'est-à-dire prendre en compte la question des points de vue, des perspectives. Enfin, il serait intéressant de prévoir la végétalisation d'un maximum de façades.

Concernant les voiries, la traversée du Rhône et le stationnement : il faut conférer aux voiries une largeur suffisante et prévoir des trottoirs importants, donner une large place aux piétons. Sur la question de la traversée du Rhône, vous connaissez bien notre position, nous pensons qu'une passerelle piétonne serait suffisante dans le prolongement de la rue des Girondins, il n'y a pas besoin de deux ponts sur Gerland. Enfin, il ne faut pas oublier le stationnement et prévoir des parkings, aussi bien pour ce qui concerne les besoins des habitants que ceux des usagers qui viennent de l'extérieur.

Enfin, sur les enjeux liés à la densité et au bâti, nous avons imaginé des immeubles qui ne soient pas trop hauts, au maximum à R+5, parfois à R+7. Mais nous avons pris en compte un besoin de 1000 logements pour établir notre proposition et non pas 2600 logements comme prévu par la maîtrise d'ouvrage.

Echanges avec les participants

La question de la participation des autres associations et pas seulement du conseil de quartier :

« Au niveau méthodologique, il est tout à fait normal d'avoir un cadre pour les politiques publiques d'aménagement du territoire : les élus, les techniciens sont les principaux acteurs de l'action publique en matière d'urbanisme. Aussi, c'est bien que le conseil de quartier puisse participer aux réflexions mais ce n'est pas suffisant. Il faudrait que puissent-être associées toutes les associations du quartier de Gerland. J'ai l'impression qu'on aborde la concertation avec la volonté de s'appuyer uniquement sur le conseil de quartier. Il ne faut pas se reposer uniquement sur les institutions et il y a des habitants dans les associations qui aimeraient aussi faire des propositions. »

L'agrandissement de l'école Notre-Dame des Anges

« L'école Notre-Dame des Anges souhaiterait s'agrandir, je voudrais savoir si cette demande a été acceptée ou refusée. »

- Il est vrai que l'école étudie son extension, ainsi que la modification de son entrée (aujourd'hui l'entrée est sur la rue Clément Marot : dans le cadre de la ZAC du Bon Lait, un parvis très agrandi et sécurisé va être aménagé. Dans le cadre de la ZAC des Girondins, l'idée serait de retourner l'entrée sur l'allée Fontenay. Toutes les possibilités sont ouvertes mais les terrains à proximité ont un coût. Un travail est mené avec l'école concernant les différentes options. L'allée Fontenay a pour vocation d'accueillir des équipements publics : retourner l'entrée de l'école sur cet axe végétalisé et apaisé semble une idée pertinente mais elle reste à étudier.

La thématique de l'implantation commerciale

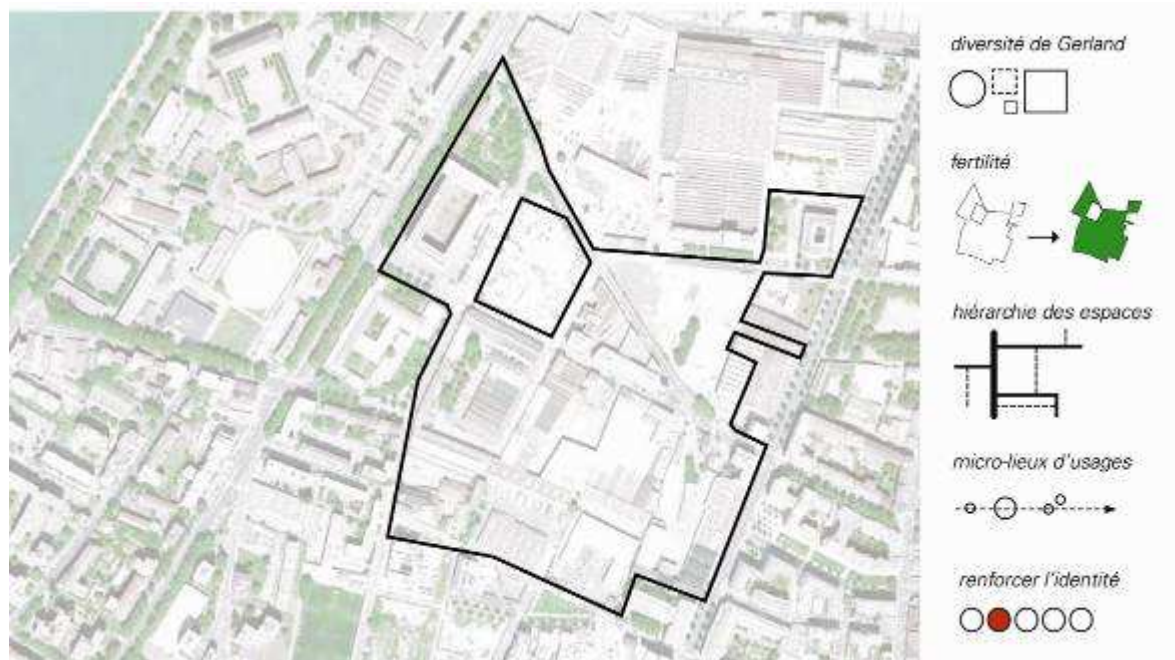
« Avez-vous prévu de mener des études sur le dynamisme commercial de l'avenue Jean Jaurès ? Pour réussir l'urbanisation du secteur, il faut que cette avenue gagne en attractivité. Dans la logique de reconversion urbaine de Gerland, il faut bien prendre en compte cette dimension économique, aussi bien pour le commerce que pour le petit artisanat. Quelles sont vos orientations sur ce secteur et sur quels documents vous appuyez-vous ? »

- La Mission Gerland a missionné un bureau d'étude (AID) qui travaille à l'échelle du quartier Gerland (la SERL a également missionné AID sur la ZAC des Girondins). Le commerce, c'est une thématique qui nous anime et sur laquelle nous ne voulons surtout pas nous tromper. Il faut bien comprendre que c'est un sujet très complexe : contrairement aux apparences, on se bat déjà pour remplir les rez-de-chaussée d'un immeuble sur l'avenue Jean Jaurès (Le Sunway) alors qu'il semble parfaitement localisé, à proximité du métro et du futur tram. Pour l'instant, il y a peu d'entrain de la part des commerçants.
- Plusieurs discussions sont en cours mais l'étude d'AID explique que le tissu commercial est fragile sur le secteur. Il y a un taux de fuite important sur le quartier, c'est-à-dire que les gens prennent majoritairement la voiture pour aller faire leurs courses ailleurs. Il faut donc cibler précisément les lieux où la visibilité est la meilleure, les zones d'intensité qui peuvent accueillir des commerces. Dans notre idée, nous implantons aussi du linéaire commercial sur la rue des Girondins pour dynamiser l'intérieur du quartier et pas seulement ses abords, côté avenue Jean Jaurès. Mais toute la nouvelle façade du quartier qui donnera sur cette avenue comportera évidemment des commerces, car c'est là que l'on trouve aussi les emplacements attractifs. Nous comptons équilibrer l'offre, car l'avenue Jean Jaurès ne pourra pas accueillir tous les commerces, il faut aussi en planter ailleurs en essayant de les faire pénétrer dans le nouveau quartier.

« Concernant la proposition de relocalisation du bureau de poste, je pense que c'est un élément important à prévoir pour cette future centralité. Pourquoi ne pas le prévoir dans l'immeuble OPALE en cours de construction et dans lequel seront logés les «Chèques Postaux ?». Plus largement, il faudrait imaginer un immeuble qui regrouperait plusieurs types de services pour la population. »

Non, la Localisation d'un bureau de Poste n'est pas possible dans l'immeuble OPALE car les chèques postaux occupent tous les niveaux. Nous l'avions demandé mais cela n'est pas possible. En revanche, l'implantation d'un local de la Poste reste d'actualité dans un rez-de-chaussée au cœur de la centralité de la ZAC des Girondins et la Poste est intéressée.

➤ **Présentation des espaces publics de la ZAC (Bertrand Vignal)**



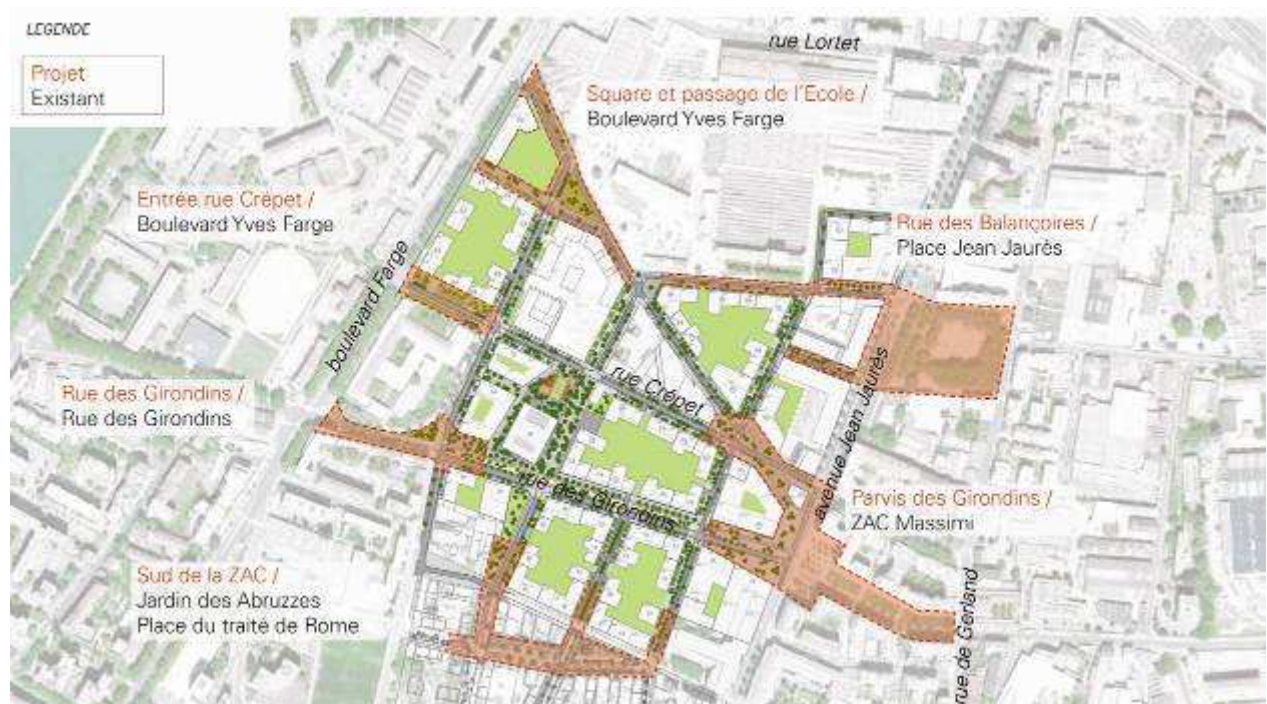
Le travail de conception des espaces publics : où en est-on ?

Comment travaille-t-on sur les espaces publics ? C'est comme une histoire que l'on se raconte quand on part de chez soi : ce qui est important c'est les interactions que l'on a avec ce que l'on voit, les gens que l'on croise. C'est une question essentielle. Ensuite, en fonction du contexte, on appuie aussi notre réflexion sur des problématiques techniques et environnementales, comme ici la réduction des îlots de chaleurs.

Nous en sommes à la moitié de l'avant-projet, ça signifie qu'il y a des choses qui sont déjà dessinées, d'autres moins comme l'allée Fontenay qui pourrait-être traitée comme un grand mail pour les piétons. Sur la ZAC des Girondins, le terrain est quasiment plat et le sol n'est pas fertile. Ça pose de vraies questions par rapport à la gestion de l'eau, la plantation des arbres, etc. Comment est-ce qu'on peut réfléchir à tout ça ? Nous avons déjà présenté le plan de composition qui montre le schéma de voirie et le principe de répartition des îlots. Vous remarquerez qu'il y a des sur-largeurs qui permettent d'aérer l'espace mais aussi de créer une identité propre au quartier. Le travail de conception poursuit cet objectif.

Des intentions qui rejoignent plusieurs préoccupations exprimées entre autres par le conseil de quartier dans sa présentation

Par rapport à ce qui a été présenté juste avant, il y a plusieurs éléments du projet qui rejoignent les préoccupations du conseil de quartier. Evidemment, Il est important de bien réussir la greffe du quartier à l'existant, d'aller trouver les accroches qui permettent de raccorder la ZAC des Girondins aux espaces alentours.





Ensuite, concernant le rôle des espaces publics, nous proposons que l'allée Fontenay soit une grande centralité piétonne et arborée intérieure au quartier. Il faudra qu'on réfléchisse ensemble à l'identité plus fine que l'on peut lui donner.

Nous avons aussi réfléchi à plusieurs typologies d'îlots : les îlots denses sont situés à proximité des lieux d'intensité, notamment en bordure de l'avenue Jean Jaurès. Ils permettent d'accrocher la ZAC à l'existant, d'assurer une bonne interaction entre les différents quartiers. C'est notamment là

que seront implantés prioritairement les commerces, en complément de l'offre existante.

Les îlots jardins sont situés au cœur de la ZAC, ils reprennent plusieurs principes fondamentaux déjà abordés précédemment : au cœur de l'îlot, il y aura de nombreuses plantations en pleine-terre, de manière à affirmer le principe de continuité végétale établi par Alain Marguerit et pour que les habitants puissent disposer d'un cadre arboré. Les logements sont construits autour de ce large espace central fortement végétalisé, ce qui garantit une largeur importante entre les façades.

Les îlots destinés à accueillir des équipements sont répartis au cœur du nouveau quartier et en proximité des espaces publics. Ce sont des lieux qui seront atypiques et qui seront des lieux importants de la vie du futur quartier, de véritables centralités de vie : l'allée Fontenay, que nous souhaitons traiter comme un grand mail planté fédérateur à l'échelle du quartier, reliera et distribuera ces différents équipements. Au centre du projet, nous proposons d'implanter le pôle socioculturel, un équipement autour duquel s'organisera la place Fontenay, une vaste place centrale traitée en plateau qui sera entièrement dédiée aux piétons.



PLANTATIONS DENSES ET ALÉATOIRES: CANOPÉE



SOL PARTAGÉ



ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET LIEUX DE PARTAGE

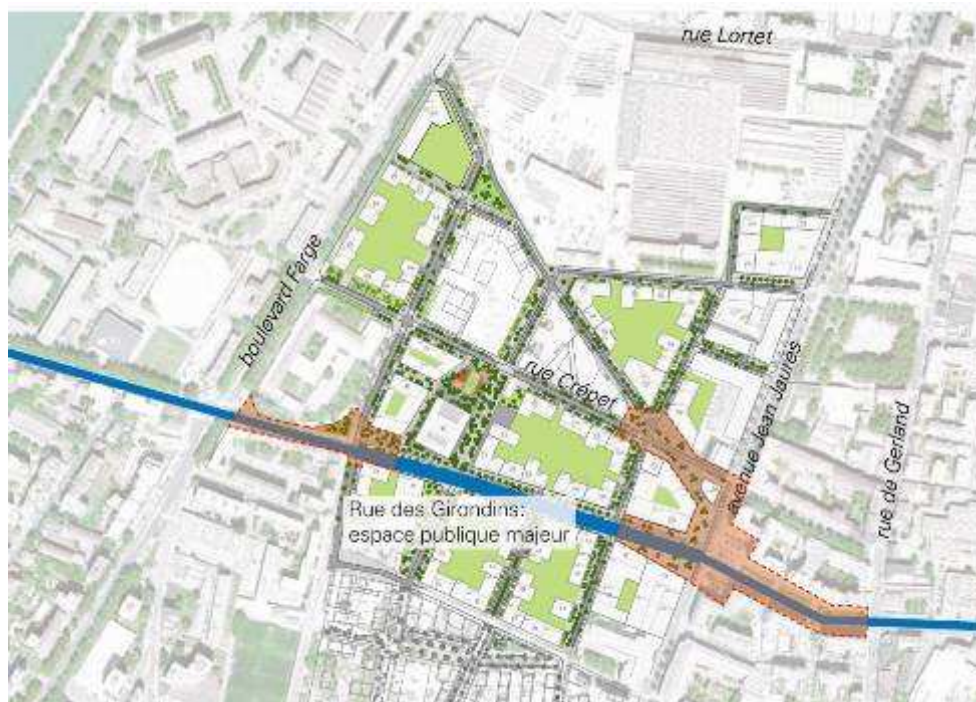
jardins partagés



espace multisports



La rue des Girondins : un espace évolutif et structurant du quartier



La rue des Girondins offre de vastes trottoirs traités comme de véritables espaces publics.

C'est une rue qui permettra de créer un lien entre le cœur de ZAC et l'Avenue Jean Jaurès. La complémentarité entre ces deux espaces (place Fontenay et rue des Girondins) est un élément

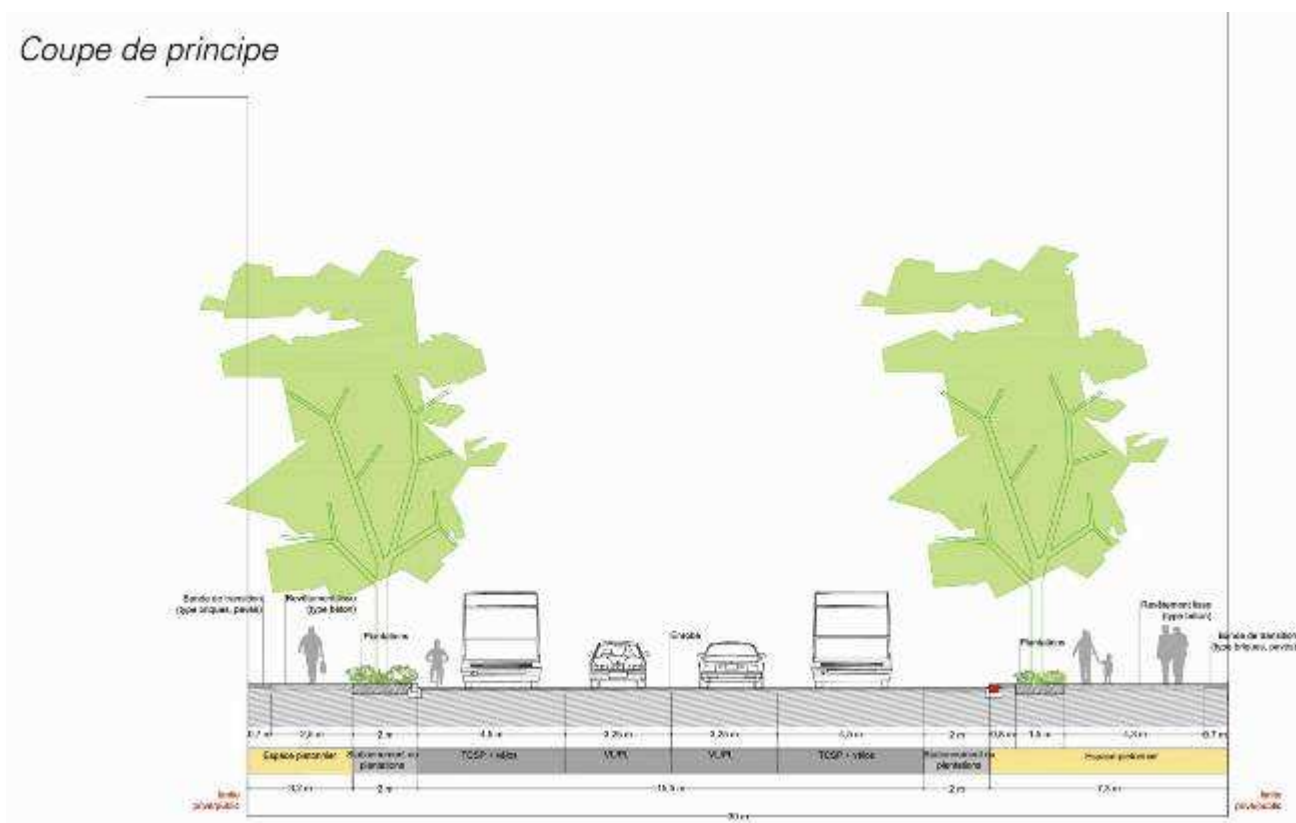
essentiel du plan de composition du quartier qui permet de structurer les déplacements, le réseau d'espaces publics et les lieux d'intensité commerciale. C'est une continuité piétonne qui permet depuis l'avenue Jean Jaurès, de créer une dynamique en direction du cœur de ZAC, d'accompagner les flux piétons vers l'allée Fontenay.

La rue des Girondins est une voirie primaire, c'est-à-dire qu'elle assure la liaison entre les quartiers et répond à des enjeux qui dépassent la seule question de la desserte de la ZAC. Elle est identifiée dans le plan stratégique d'aménagement de Gerland comme une des pénétrantes Est/Ouest qui permettent de désenclaver le quartier et de mieux le relier au fleuve.

Son gabarit sera de 30 m, dans l'idée qu'elle puisse accueillir à moyen-terme un transport en commun en site propre. Bien qu'étant large, cette rue ne sera donc pas une artère uniquement dévolue à la circulation automobile : seules deux voies seront dédiées aux voitures, soit un espace d'environ 6,5 m au centre de la chaussée (deux fois une voie). Le reste de la chaussée accueillera les transports en commun en site propre et des aménagements cyclables.

Les espaces piétons seront vastes et confortables et de largeur différente des deux côtés : le trottoir nord, mieux exposé aux rayons du soleil, sera plus large.

Tout le long, des arbres de belle hauteur seront plantés le long des trottoirs, agrémentés au pied de végétation basse pour s'inscrire là aussi dans la logique de végétalisation du quartier. Un stationnement bilatéral sera aménagé le long de la rue, entre les espaces plantés, pour assurer une bonne desserte des commerces.

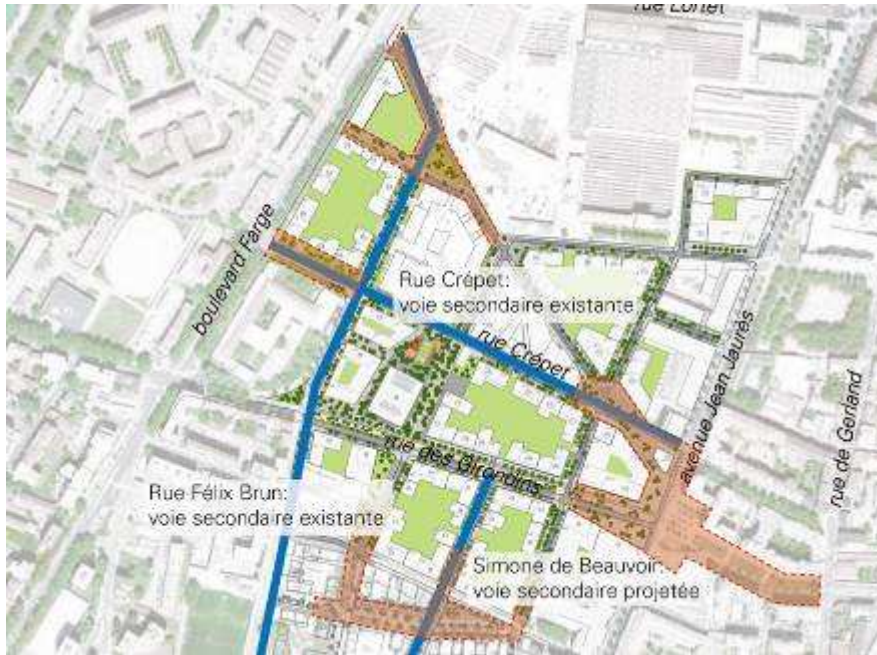


Le projet d'une ligne en site propre n'étant pas encore décidé définitivement par le SYTRAL, l'espace réservé pour le TCSP pourra d'ici là accueillir différents usages qu'il faudra préciser par la suite. Ce sont des espaces intermédiaires qui pourraient par exemple être traités comme des espaces pour les pratiques sportives.

Les rues secondaires : des voiries pacifiées et fortement arborées

Ce sont des rues qui existent déjà (rue Crépet et rue Félix Brun) à l'exception de la rue Simone de Beauvoir qui sera prolongée dans la continuité de l'existant.

Elles sont d'un gabarit plus étroit, 20 m environ, et accueillent également un double sens de circulation. Les places de stationnement seront implantées suivant un principe de quinconce, pour ne pas avoir deux poches de stationnement face à face, et limiter l'impact visuel de l'automobile.



Les trottoirs seront aménagés pour améliorer les déplacements piétons et favoriser les échanges et rencontres. Enfin, les constructions situées le long de la voirie, seront en retrait de 3 à 3.5 m. Ces espaces, privés, seront agrémentés de plantations. Cela permettra de gagner une épaisseur végétale qui agrémentera l'ambiance de la rue tout en préservant la tranquillité des résidents ainsi protégés d'un contact

direct avec la rue. Ces espaces végétalisés pourront accueillir différents usages, selon que les occupants choisiront de mettre des pelouses, des platelages ou des petits arbustes. Un recul similaire sera respecté lorsque nécessaire sur les parties publiques.

Stationnement bilatéral en alternance avec des arbres d'alignements plantés en massifs



Poches de stationnements et massifs de plantations en quinconce

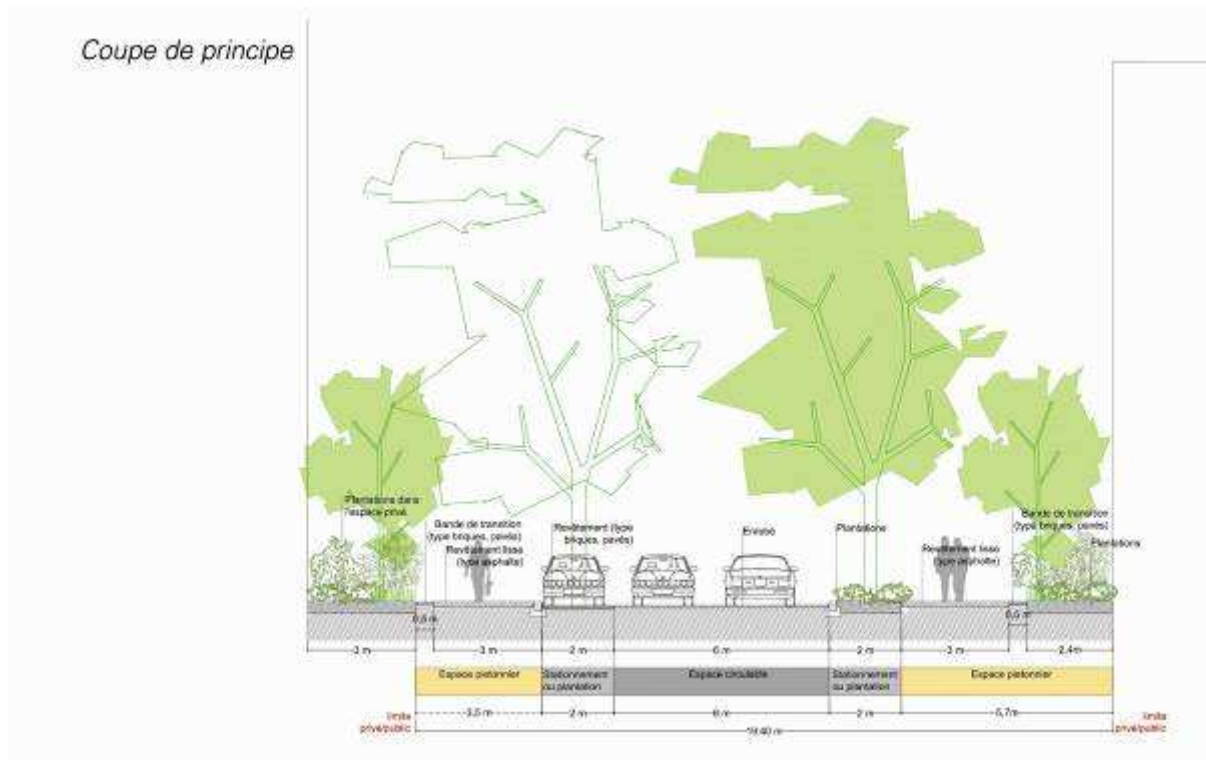


Interfaces privé/public pavées



Autres caractéristiques:

- Circulation à double sens
- Stationnement réparti en poche de 2 à 3 places
- Trottoir élargi (supérieur ou égal à 3.00m) pour celui bordant l'îlot central lié à l'allée Fontenay
- Création d'un dépose minute pour la future école au Nord de Felix brun
- Création d'un plateau à la rencontre de Crépet et Fontenay



Les voies tertiaires : des rues de desserte où le piéton est prioritaire



Le nouveau quartier étant bien desservi par les transports publics, on peut réinterroger l'usage que les automobilistes auront de ces rues de dessertes qui seront des voiries de proximité. Cela concernera notamment la rue Félizat et la rue Pré-Gaudry : elles seront traitées comme des contre-allées apaisées : les voiries seront en sens unique avec des aménagements cyclables, et les plantations y seront nombreuses. Ce seront des espaces où le piéton est prioritaire. Ces rues seront traitées de manière originale, avec

des revêtements de sols originaux, des trottoirs de largeur inégale... Enfin, la végétation sera dense bien que l'on conserve des poches de stationnement unilatéral, en alternance avec des espaces plantés.

Profil asymétrique



Strates de plantations arborées



Autres caractéristiques:

- Voie à sens unique et avec contresens vélo
- Voie apaisée, domestique
- Stationnement unilatéral
- Profil asymétrique: Trottoir élargi avec bordure arasée d'un côté et trottoir restreint avec vue de l'autre
- Strates de plantations arborées multiples
 - Plantation d'arbre en alternance avec les stationnements
 - Plantation d'arbre dans une bande entre la voirie et le trottoir
 - Plantation d'arbre dans une bande végétale en limite de propriété
 - Plantation d'arbre en espace privé, dans une bande au-devant des façades

Des lieux d'usages diversifiés, que la concertation permettra de mieux définir



Ces espaces seront de natures diverses. Répartis sur l'ensemble du périmètre de la ZAC, ils pourront revêtir plusieurs formes : un espace public central, telle l'allée Fontenay à proximité de l'espace multisports, mais aussi des endroits plus intimes, tels les pelouses ou jardins partagés à proximité des cœurs d'îlots « jardin ».

Quels usages abriteront ces lieux ? Cela fait partie des éléments à discuter en concertation. En fonction des plantations (pelouses, jardins partagés, vergers) on cherchera à créer une animation de proximité, à faire vivre ces espaces de rencontre qui doivent participer de la vie et de l'identité du quartier.

En complément, on cherchera à implanter des espaces publics de petites dimensions aux points d'intersection entre les différents îlots.

A titre d'illustration, prenons la rue Pré-Gaudry : c'est aujourd'hui un axe de transit important qui ne correspond pas aux objectifs recherchés. Un principe d'apaisement doit prévaloir pour les voiries qui desserviront les îlots. Dans ce sens, les concepteurs ont courbé le tracé de la rue sur sa partie nord, de manière à créer un square tout en apaisant la circulation. Dans cette sur-largeur qui prend place à l'angle de deux îlots, on pourra demain trouver un parvis des écoles, lieu de rencontre qui accueillera des usages et permettra de mieux protéger le déplacement des piétons.

Au final 25 % de la surface totale de la ZAC (y compris les espaces bâtis) seront consacrés aux espaces publics. Ces espaces publics, en créant de la diversité dans les parcours et les usages, participeront de l'identité de ce territoire.

La place des modes doux

Concernant les vitesses de circulation, plusieurs possibilités sont à envisager. La première serait de placer l'ensemble de la ZAC en « zone 30 ». Ce ne sera pas forcément le cas, c'est un sujet qui doit être étudié de manière approfondie. Ce qui compte, c'est d'avoir des lieux apaisés qui aient à chaque fois une identité propre, une organisation fonctionnelle particulière. Si tous les usages et modes de déplacements sont bien répartis et séparés, la question se règle d'elle-même.



Echanges avec les participants

L'école, un équipement d'envergure pour le nord du quartier Gerland

« La position de l'école paraît bien excentrée, y-a-t-il des modifications de prévues ? »

- Cette école accueillera 18 classes, dont environ 10 qui prennent en compte les besoins générés par la ZAC des Girondins et 8 qui correspondent aux besoins relatifs à l'ensemble du secteur élargi, compte-tenu des programmes en construction sur le nord de Gerland (boulevard Yves Farge/rue Lortet). Cette école a donc vocation à accueillir des élèves qui n'habitent pas la ZAC et qui proviennent du nord de Gerland. C'est pour cette raison qu'elle a

été implantée à cet endroit. De plus, c'est un des rares terrains qui ne soit pas pollué, ce qui est important à prendre en considération pour la construction d'une école.

Le devenir du site industriel Nexans

« La ZAC est effectivement un morceau de quartier qui doit s'intégrer à l'existant en trouvant des accroches au nord et au sud. A ce sujet, je voudrais savoir ce qu'il en est du projet Nexans. »

- L'entreprise Nexans est maintenue sur site c'est une composante importante de Gerland. C'est un choix de leur part que de maintenir leur implantation dans le quartier. Un gros travail a été fait quant au calibrage de la rue des Balançoires pour permettre des accès et un fonctionnement du site compatibles avec les besoins d'une entreprise. . Une surface non négligeable de l'actuelle emprise Nexans est située dans la ZAC.

Les perspectives de trafic automobile et les risques de congestion

« 6000 habitants vont venir vivre dans ce quartier, c'est très bien d'avoir des espaces réservés aux piétons et aux cyclistes mais j'ai des craintes quant à la place laissée aux véhicules particuliers. Avons-nous des chiffres précis sur le trafic qui va être engendré par l'arrivée des nouveaux habitants et usagers ? Comment-va-t-on traiter les risques de congestion ? »

- Nous travaillons avec un bureau d'étude spécialisé, les études sont en cours. C'est un sujet complexe car il faut prendre en compte beaucoup de données, sur les différents horaires de la journée. Je n'ai pas en tête les chiffres exacts pour le trafic prévisionnel mais il s'agit là aussi de poursuivre la politique générale du Grand Lyon qui vise à réduire les espaces laissés à la voiture. Il y a aussi bien entendu la question du stationnement que nous prenons en compte : actuellement, le projet est construit sur un équilibre acceptable entre la place laissée aux plantations dans l'espace public et les espaces réservés au stationnement. Cela fait environ 300 places de stationnement sur voirie à l'échelle de la ZAC, sachant que tous les bâtiments construits comprendront un parking en sous-sol. Il faut accepter de revoir l'équilibre au profit des plantations et des espaces publics car cela a un impact direct sur les îlots de chaleur et la qualité de vie en ville.

La complexité de la problématique commerciale : un sujet à approfondir

« C'est une bonne idée de concentrer le commerce. J'ai entendu dire que le supermarché Simply Market cherche à s'implanter dans un local plus grand, que va-t-il en advenir ? Etes-vous en contact avec eux ? »

- Le travail n'est pas finalisé, ils sont effectivement à l'étroit dans leur local. Nous réfléchissons à toutes les possibilités : si Simply Market change de lieu, il faudra de toute façon travailler sur le devenir du local, nous ne voulons pas abandonner cet emplacement. La question commerciale n'implique donc pas un travail exclusif avec Simply. Ce que nous savons par le biais des études, c'est qu'il existe un seuil plafond sur le secteur nord de Gerland qu'il ne serait pas raisonnable de dépasser : ce plafond est d'environ 2000 m² si nous souhaitons implanter une locomotive commerciale. Avec le prestataire AID, nous envisageons donc de ne pas dépasser cette surface.
- Nous pouvons envisager d'avoir un prochain temps d'échange avec le bureau d'étude AID pour parler plus spécifiquement de la thématique commerciale.

« J'estime que les implantations commerciales sont trop étirées sur la rue des Girondins, il aurait été plus intéressant de dynamiser la rue Clément Marot. »

Nous cherchons à installer les commerces dans les lieux de passage important pour lesquels nous pouvons avoir un minimum de garanties quant à la réussite des activités. Il est important de regrouper les commerces, pour avoir des lieux d'intensité qui soient attractifs et visibles pour drainer de la population. Ne faisons pas des erreurs déjà produites sur d'autres quartiers : il faut que tout cela soit pleinement visible, donc sur des axes très passants qui donnent une intensité visuelle.

« Que deviennent les activités artisanales et tertiaires qui existent aujourd'hui sur le périmètre du projet ? Vont-elles être relocalisées sur place dans la ZAC ou ailleurs dans le quartier Gerland ? »

- Vous faites certainement référence aux activités localisées 14 rue Crépet. Ce sont des activités très disparates et, pour certaines, installées illégalement sur le site. Une procédure contentieuse est en cours pour le café qui a installé sa terrasse et son commerce en toute illégalité. Mais nous pourrions accompagner les autres activités pour envisager une relocalisation. La frange Est de Gerland a tendance à muter très vite, nous pensons que ce type d'activités pourrait éventuellement s'installer sur une partie du boulevard de l'Artillerie. C'est une question pour laquelle nous travaillons avec la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers, pour trouver un modèle économique adapté.

« Concernant la thématique commerciale, nous aimons la figure de la place de village qui est une expression de la convivialité. Nous aimerions notamment avoir une place qui puisse accueillir un marché et nous préférons pour cela privilégier un emplacement face au jardin des Abruzzes. »

- Plusieurs endroits pourront accueillir un marché, notamment la place Fontenay. Il y a aussi d'autres possibilités, sur des espaces plus petits, mais il ne sera pas difficile de trouver un espace intéressant pour l'implanter. Ce qu'il faut c'est imaginer un espace capable d'accueillir une telle activité.

Quelle accessibilité pour la place Fontenay ?

« La place Fontenay sera un espace d'accueil et de rencontre avec la proximité du pôle socioculturel. C'est aussi un lieu qui doit pouvoir accueillir des gens de tous âges, et il faut y trouver aussi des jeux pour enfants... Je le vois comme un espace d'attente et aussi de partage. Ce qui m'interroge c'est comment vont y venir les gens ? Est-ce qu'on pourra quand même y accéder en voiture ? Je pense qu'il faut à minima de la place pour des minibus et des autocars. »

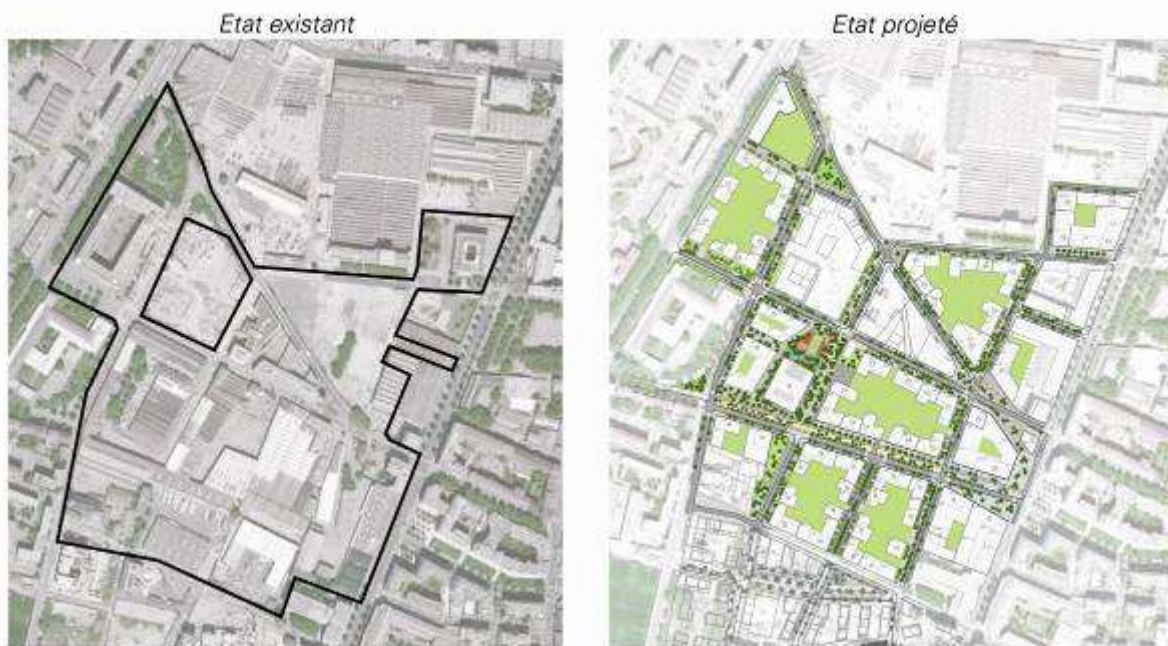
Gerland, un quartier qui ne répond pas aux besoins ?

« Nous avons de plus en plus d'immeubles en construction sur Gerland, donc aussi de plus en plus de demande puisque le nombre d'habitants s'accroît. Je suis étonné de voir que nous n'arrivons pas à rendre attractif ce quartier, à ajouter une plus-value qualitative : on construit sans tenir vraiment compte de la demande, avec beaucoup de bâtiments tertiaires qui ne correspondent pas à la demande sociale. Avant de lancer des grands projets de construction, il faudrait impérativement réaliser une étude socio-économique pour mieux connaître les besoins. »

- Par rapport au nombre d'habitants, Gerland n'est pas un quartier très peuplé puisqu'il y a environ 30 000 habitants pour 700 hectares. Sur la partie nord du 7^{ème} arrondissement, les chiffres sont de 45 000 habitants pour 300 hectares. Le principal point faible de Gerland, c'est d'être justement un quartier pas assez dense avec des distances très importantes à parcourir.
- Pour ce qui concerne l'offre de logements, nous sommes en sous-offre : tous les programmes de logements ont été vendus, il n'y a plus aucune possibilité d'achat à l'heure actuelle, ce qui montre l'importance de la demande. Sur le sud, on ne peut accroître l'offre de logements car peu de fonciers mutables. La ZAC des Girondins doit arriver rapidement pour pallier ce problème, car l'offre n'est pas assez importante.

Le parti-pris paysager et le principe de plantation

Comme déjà énoncé, le quartier Gerland est un des lieux les plus chauds de l'agglomération. Nous partons donc des principes développés par Alain Marguerit pour leur donner une traduction concrète. Les deux plans montrent par comparaison l'état existant et l'état projeté de la végétation : le projet prévoit la plantation d'environ 650 à 700 arbres sur tout le périmètre de la ZAC. Certains endroits pourraient accueillir des plantations assez denses, c'est un travail à affiner collectivement lorsqu'on précisera la programmation des différents espaces.

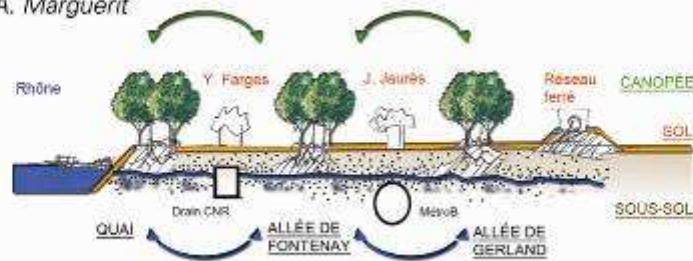


Les remblais qui ont été apportés pour donner vie au quartier de Gerland sont un héritage historique mais d'un poids assez lourd d'un point de vue environnemental. Les sols sont compactés, stériles, drainants. Il faut recomposer un environnement, un écosystème spécifique, ce qui implique de replanter en pleine terre et pas seulement dans des fosses pour recréer une certaine fertilité des sols. Il y a donc un vrai sens écologique à cela, avec toute la complexité que cela introduit. Concrètement, il faut aussi laisser de grands espaces pour que l'eau puisse s'infiltrer en profondeur dans le sol : comment faire pour que l'eau ne parte pas directement dans les réseaux et qu'elle vienne alimenter le sol ? Le terrain est quasiment plat, il n'y a que 50 cm de dénivelée entre le boulevard Yves Farge et la rue des Girondins.

Il y a donc un travail de sélection à faire, pour cibler les lieux dans lesquels on peut planter des arbres en pleine-terre.

Les illustrations suivantes montrent comment, à partir d'un sol imperméable, il est possible de traiter les espaces plantés qui sont à proximité des bâtiments : ce peut-être à l'aide d'une gouttière qui se déverse dans un espace en gravier qui permet l'infiltration des eaux pluviales. On voit aussi que les espaces pour le stationnement ne sont pas forcément en enrobé : les pavés bétons peuvent-être enherbés pour laisser des micro-espaces à la végétation et favoriser l'alimentation du sol. Nous devons traiter le plus possible les infiltrations d'eau « à la parcelle » pour limiter les rejets dans le réseau d'assainissement et donc son engorgement ou son surdimensionnement.

Coupe schématique, A. Marguerit



Espaces publics plantés



Revêtements de sols



Focus : quels usages et ambiances pour la place Fontenay ?

Un vaste espace central polyvalent ... pour quelles activités ?

On repère un lieu d'intensité important, le terrain de sport implanté à la croisée entre l'allée Fontenay et la rue Crépet.

C'est un espace qui fonctionne aussi en interaction avec le pôle socioculturel qui jouxte côté sud. Il faudra effectivement avoir des accès et circulations faciles pour les piétons, mais aussi des possibilités d'accès et de bref stationnement pour les bus.

La possibilité d'implanter un marché peut-être étudiée.

C'est un lieu qui fonctionne comme un vaste espace central, la place Fontenay, mais on peut aussi imaginer des sous-espaces différents. On peut imaginer des aires de jeux, mais aussi pourquoi pas des jardins potagers, des pelouses. Il faudra voir en fonction des usages comment équilibrer la place laissée au minéral et au végétal, aux arbres et aux pelouses, etc.

Le principe des jardins potagers est intéressant et il rappelle un élément patrimonial du quartier puisque le quartier abritait de nombreux jardins ouvriers. La proximité de l'école et du pôle socioculturel est un élément à prendre en compte, il faudrait voir si ces établissements pourraient occuper à certains moments des espaces à jardiner.

Echanges avec les participants

Les jardins partagés, une idée à creuser

« C'est quelque chose de très demandé qui tient un rôle éducatif. Je pense que c'est très intéressant, il faudrait ensuite trouver des dynamiques qui soient complémentaires. »

L'écologie, un principe qui fait sens et qui peut trouver une utilité concrète

« C'est bien de faire des efforts pour éviter d'utiliser le ciment et le bitume. L'enjeu de la récupération des eaux de pluie est aussi un point essentiel et un bon moyen pour intégrer la question de la perméabilité des sols. C'est intéressant de pouvoir récupérer l'eau de pluie pour arroser son jardin. »

- Oui, il y a de nombreuses possibilités, on peut aussi séparer les eaux de toiture et celles de voirie, on peut aussi traiter l'eau avant son infiltration. Pour l'arrosage des espaces publics, il faut prévoir une alimentation pour les premières années (reprise) et les périodes de sécheresse, mais on prévoit également un stockage pour les périodes plus normales afin de limiter la consommation en eau. Enfin, les végétaux sont choisis en fonction de leurs besoins en eau et leur adéquation avec un environnement urbain chaud.

« Est-ce qu'on peut imaginer aussi des principes écologiques pour nettoyer progressivement les sols pollués, est-ce qu'on peut planter des plantes nettoyantes par exemple ? »

- C'est quelque chose de difficile, nous n'avons pas beaucoup de retours d'expériences à ce sujet. Cela peut fonctionner en partie lorsqu'il y a de petites pluies, que l'eau va s'infiltrer très progressivement mais ce n'est pas valable pour des pollutions importantes.

La place Fontenay : une interprétation contemporaine de l'agora ?

« Le pôle socioculturel compte de nombreux adhérents, cela peut poser des problèmes en terme d'accueils, de disposition des espaces environnants. Il y a aussi la question de la sécurité qui doit-être traitée en lien. C'est une place où beaucoup de gens vont se rencontrer, il faut faire attention à la polyvalence des usages, ce doit-être une sorte d'espace forum et pas seulement une grande place publique vide. »

« La place ne doit pas être envisagée comme une extension du pôle socioculturel. Il lui faut un caractère propre, des usages propres, qui pourront se développer en bonne harmonie avec le fonctionnement de l'équipement ».

« C'est pour moi un forum comme à l'époque romaine, c'est-à-dire un lieu de rencontre, de dialogue et de débat... Une sorte d'agora. »

La synthèse des points qui pourraient-être approfondis

Les usages potentiels
<p>Comment un espace fortement arboré peut-être aussi un lieu de rencontre ? Avant de valider un parti-pris paysager, il faut mieux définir à quoi va servir cette place, quels seront les usages ? Cohabitation des usages : Un lieu de rencontre qui est aussi un lieu de passage et de transit Plusieurs possibilités selon le degré de densification retenu, l'écartement et la taille des arbres. Penser à l'ensemble des usagers, des plus petits aux plus âgés Quel usage du sol, quels revêtements adaptés ?</p>
Les ambiances recherchées
<p>Des plantations très denses, une place « boisée » Une vaste place avec une canopée qui apporte de l'ombre et de l'agrément Planter une strate végétale basse avec des petits arbustes</p> <p>Aérer l'espace en certains endroits, notamment en implantant une fontaine. Présence de l'eau dans les aménagements, pas forcément sous forme de fontaine</p>
Les points de vigilance
<p>Attention aux enjeux de sécurité et aux possibles détournements d'usages. Éviter les alcôves végétalisées. Le sentiment de sécurité est un enjeu important</p>

Attention aux enjeux de suivi et d'entretien des jardins partagés.
Mieux cibler ce que pourraient-être ces jardins (plantations de légumes, de fleurs ?)

Attention aux problèmes de gestion

Le sol stabilisé ou sablé peut-être une solution en certains endroits mais pas sur l'ensemble de la place.

Le bouleau se prête mal car les enfants aiment grimper dessus et les branches ne sont pas solides.
Ne pas planter des arbres allergènes



Synthèse finale du maître d'ouvrage (Didier Budin)

La prochaine réunion aura lieu le 15 mai, même endroit, même heure.

Compte-tenu des nombreuses questions qui ont été exprimées, nous vous proposons, lors de cette prochaine rencontre, d'aborder des questionnements spécifiques en lien avec le plan de composition et de répondre aux différents points évoqués : la question de l'ensoleillement, des îlots de chaleur, du commerce avec une présentation du bureau d'étude AID et aussi des précisions sur les chiffres de trafic.

Nous vous proposons également une date sur la semaine suivante, le 22 mai, pour revenir plus spécifiquement sur la thématique des usages et ambiances des espaces publics.

D'ici là, BASE aura pu avancer ses réflexions et partagera des propositions avec vous. Evidemment, plusieurs craintes exprimées aujourd'hui seront à prendre en compte lorsqu'on abordera une échelle de projet plus fine. Aujourd'hui, nous avons fait un focus global, et il est donc difficile de parler dans le détail de certains questionnements, comme la question de l'accès au pôle socioculturel et des contraintes d'usages engendrées par un tel lieu.

Il ressort des échanges que la place Fontenay devra pouvoir être plurifonctionnelle de manière à accueillir des usages multiples. Nous échangerons plus précisément sur ces aspects lors de l'atelier du 22 mai prochain.

Enfin, je veux préciser rapidement les choses par rapport à ce qui a pu être dit par certains aujourd'hui.

Pour ce qui concerne le devenir des terrains de l'armée, je rappelle que nous avons travaillé avec l'armée, notamment pour les servitudes que ce terrain militaire génère. Je vous reconfirme que l'armée ne compte pas déménager et qu'elle est en train de réinvestir le site.

Pour ce qui concerne le pont des Girondins, je rappelle que c'est un équipement qui n'entre pas dans le programme de la ZAC des Girondins et sur lequel nous ne travaillons pas. Le pont est un projet porté politiquement par le Grand Lyon mais conditionné par l'aboutissement du projet de l'« Anneau des sciences » qui en est actuellement au stade du débat public. On ne peut donc pas savoir quand il sera programmé et le parti-pris d'aménagement de la ZAC n'est pas conditionné par la construction de ce pont.